

Séance ordinaire du 18 février 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi dix-huit février deux mille vingt à neuf heures trente, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté (partiellement), Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2020-01-71

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 18 février 2020.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Le membre du comité exécutif Serge Côté quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

Le membre du comité exécutif Serge Côté reprend son siège.

CE-2020-01-72

Approbation du procès-verbal des séances des 10 et 11 février 2020

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 10 et 11 février 2020.

CE-2020-01-73

Reconduction de deux postes cadres réguliers de chef aux opérations de la Direction du service de la sécurité incendie

[Document d'aide à la décision GCH-2020-022](#)

Il est résolu de reconduire deux postes de cadres réguliers de chef aux opérations de la Direction du service de la sécurité incendie, et d'autoriser l'affichage et le comblement de tous les postes laissés vacants à la suite de ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2020-01-74

Lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 SCFP, et un membre du personnel

[Document d'aide à la décision GCH-2020-002](#)

Il est résolu de conclure la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 SCFP, et un membre du personnel, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-01-75

Besoins de main-d'œuvre au Service du traitement des eaux usées à la Direction de l'environnement

[Document d'aide à la décision GCH-2020-023](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre au Service du traitement des eaux usées à la Direction de l'environnement, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-023.

CE-2020-01-76

Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et autres partenaires

[Document d'aide à la décision DG-2020-001-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches (2019-2023) à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et autres partenaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DG-2020-001-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-01-77

Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Chaudière-Appalaches à intervenir avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et autres partenaires

[Document d'aide à la décision DG-2020-002-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Chaudière-Appalaches (2019-2021) à intervenir avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et autres partenaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DG-2020-002-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-01-78

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2019 et la période du 1^{er} au 31 décembre 2019

[Document d'aide à la décision GRE-2020-006](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2019 et la période du 1^{er} au 31 décembre 2019, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2020-01-79

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la

Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2020

[Document d'aide à la décision GRE-2020-007](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2020, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2020-01-80**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités et aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision GRE-2020-008-R-1](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2020-008-R-1, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

Il est également résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à cette fiche de prise de décision, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière à un organisme de la communauté, telle qu'elle est indiquée en annexe à cette fiche de prise de décision, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-01-81**Affectation de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau**

[Document d'aide à la décision ENV-2020-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant maximal de 190 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués en annexe à la fiche de prise de décision ENV-2020-004, et ce, pour financer les dépenses relatives aux travaux à effectuer sur les cours d'eau.

CE-2020-01-82**Règlement établissant un programme d'aide pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie**

[Document d'aide à la décision ENV-2020-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement établissant un programme d'aide pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2020-006. Ce règlement a pour objet d'établir un programme d'aide destiné à certaines

personnes qui résident sur le territoire de la ville pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

CE-2020-01-83

Financement de la dépense relative aux projets d'ajout de poteaux d'incendie, de la réfection des pistes cyclables, de la protection cathodique du réseau d'aqueduc, de la réfection d'escaliers publics et de belvédères et de la réfection des structures et de la passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière

[Document d'aide à la décision INF-TP-2020-001](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux projets d'ajout de poteaux d'incendie, de la réfection des pistes cyclables, de la protection cathodique du réseau d'aqueduc, de la réfection d'escaliers publics et de belvédères et de la réfection des structures et de la passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière au montant maximal de 310 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03.

CE-2020-01-84

Convention d'aide financière à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'habitation et le ministère de la Sécurité publique dans le cadre du *Programme de gestion électronique des dossiers de poursuite*

[Document d'aide à la décision POL-2020-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de conclure la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'habitation et le ministère de la Sécurité publique dans le cadre du *Programme de gestion électronique des dossiers de poursuite*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-2020-001, et d'autoriser le directeur du Service de police à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-01-85

Demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2020-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder les crédits additionnels de 76 637 \$ aux postes de dépenses de l'entente de développement culturel, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2020-007, ce montant correspondant aux revenus reportés en 2020 de la subvention provenant du ministère de la Culture et des Communications au poste indiqué à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-01-86

Financement de la dépense relative au réaménagement et à l'acquisition d'équipements et d'ameublements pour les bibliothèques

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2020-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville, pour financer la dépense relative au réaménagement et à l'acquisition d'équipements et d'ameublements

pour les bibliothèques, d'affecter un montant de 203 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2020-01-87

Demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder les crédits additionnels de 5 200 \$ au poste budgétaire indiqué à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-004, pour le paiement du loyer du Club de taekwondo au Cégep de Lévis-Lauzon, ce montant correspondant au trop-perçu de ce cégep.

CE-2020-01-88

Désignation de membres du comité du programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur de la Ville de Lévis*

[Document d'aide à la décision COM-2020-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer à titre de membres du comité du programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur de la Ville de Lévis* madame Brigitte Duchesneau, membre du conseil de la Ville et présidente de la Commission consultative de la culture de la Ville, monsieur Thierry Durand, directeur général du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, monsieur Keven Laverdière, président de la Chambre de commerce de Lévis, ainsi que monsieur Michel Gagné, président de la Corporation du Centre de plein air de Lévis, pour un mandat de deux ans.

CE-2020-01-89

Règlement décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

[Document d'aide à la décision DSA-2020-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2020-004. Ce règlement a pour objet de financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques par un emprunt n'excédant pas la somme de 1 323 000 \$, d'un terme de trois ans et la somme de 367 500 \$, d'un terme de 15 ans, remboursables par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville.

CE-2020-01-90

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone A0703 à même une partie de la zone A0704, chemin Saint-Lambert, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-008. Ce Projet de règlement a pour objet d'agrandir la zone A0703 à même une partie de la zone A0704.

CE-2020-01-91

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de 10 à 13 du nombre d'habitations multifamiliales isolées (4 à 6 logements) permis par contingentement dans la zone H0883, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-020](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-020. Ce projet de règlement a pour objet d'augmenter de 10 à 13 le nombre d'habitations multifamiliales (4 à 6 logements) permis dans la zone par contingentement.

CE-2020-01-92

Dépôt du rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 9 décembre 2019

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-022

Le rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 9 décembre 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-01-93

Modification du contrat pour le réaménagement d'une portion du ruisseau de la Savane

[Document d'aide à la décision APP-2020-020](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour le réaménagement d'une portion du ruisseau de la Savane (appel d'offres 2019-50-100), attribué par la résolution CE-2019-15-46, au montant de 43 443 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-020, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-01-94

Attribution d'un contrat de gré à gré pour l'achat d'espaces pour le cahier municipal et d'espaces publicitaires dans un journal à distribution gratuite sur le territoire de la ville pour l'année 2020

[Document d'aide à la décision APP-2020-021](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de gré à gré pour l'achat d'espaces pour le

cahier municipal et d'espaces publicitaires dans un journal à distribution gratuite sur le territoire de la ville pour l'année 2020, au Journal de Lévis, coopérative de solidarité, au montant estimé de 102 000 \$, avant TPS et TVQ.

CE-2020-01-95

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en hydrogéologie pour évaluer le potentiel d'exploitation d'un aquifère

[Document d'aide à la décision APP-2020-022](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en hydrogéologie pour évaluer le potentiel d'exploitation d'un aquifère (appel d'offres 2019-55-127), à Groupe akifer inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 110 475 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-01-96

Modification du contrat pour la location de scies débroussailleuses avec bras télescopique et opérateur ou opératrice

[Document d'aide à la décision APP-2020-023](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la location de scies débroussailleuses avec bras télescopique et opérateur ou opératrice (appel d'offres 2017-50-07), attribué par la résolution CV-2017-03-95, au montant de 29 933,22 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-023, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-01-97

Attribution du contrat pour l'entretien des aménagements paysagers et l'entretien des mosaïques et des bassins

[Document d'aide à la décision APP-2020-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour l'entretien des aménagements paysagers et l'entretien des mosaïques et des bassins (appel d'offres 2020-50-05), à Service d'entretien teronet inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 597 856,98 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-01-98

Attribution du contrat pour la fourniture de services de récurage des conduites sanitaires au mètre linéaire

[Document d'aide à la décision APP-2020-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de services de récurage des conduites sanitaires au mètre linéaire (appel d'offres 2020-50-01), à Sani-orléans inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 755 100 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-01-99**Financement de la dépense relative aux travaux de réfection du système de réfrigération de l'aréna André-Lacroix**[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2020-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de réfection du système de réfrigération de l'aréna André-Lacroix au montant maximal de 3 050 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03.

CE-2020-02-00**Abrogation de la résolution CE-2020-01-01 « Abrogation de la résolution 94-554 « Émission de permis relatif au bâtiment sis au 69 rue St-Louis » de l'ex-Ville de Lévis »**

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2020-01-01 « Abrogation de la résolution 94-554 « Émission de permis relatif au bâtiment sis au 69 rue St-Louis » de l'ex-Ville de Lévis ».

CE-2020-02-01**Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat de la fonction publique, section locale 2927 SCFP, et l'Association des cadres de la Ville de Lévis**[Document d'aide à la décision GCH-2020-013](#)

Il est résolu de conclure la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 SCFP, et l'Association des cadres de la Ville de Lévis et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties.

CE-2020-02-02**Partenariat d'orthophotographies aériennes Chaudière-Appalaches et entente pour la production de données et licence d'utilisateur pour les données d'orthophotographies de 2020 recueillies dans le secteur de la région de Chaudière-Appalaches à intervenir avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles**[Document d'aide à la décision DTI-2020-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de participer au partenariat d'orthophotographies aériennes Chaudière-Appalaches, regroupant la Ville et les municipalités régionales de comté de Chaudière-Appalaches et d'agir comme représentant du partenariat auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente pour la production de données et licence d'utilisateur pour les données d'orthophotographies de 2020 recueillies dans le secteur de la région de Chaudière-Appalaches à intervenir avec ce ministre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DTI-2020-001, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Direction

des technologies de l'information à déposer une demande au programme *Fonds d'appui au rayonnement des régions*.

CE-2020-02-03

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (début de la mise en œuvre du volet 2 du 3^e alinéa de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles concernant l'agriculture en émergence), document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et au règlement d'urbanisme de la Ville et demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-019](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-019. Ce projet de règlement a notamment pour objet :
 - ✓ d'intégrer au schéma d'aménagement et de développement les orientations retenues par la Ville quant à l'agriculture en émergence contenues dans la vision du Plan de développement de la zone agricole de Lévis;
 - ✓ de créer de nouvelles affectations à l'intérieur de la zone agricole provinciale pour tenir compte de ces orientations et identifier des affectations (secteurs) où la construction résidentielle peut être autorisée, à certaines conditions, de façon à ne pas déstructurer la zone agricole;
 - ✓ d'apporter les autres modifications requises au schéma et au document complémentaire pour tenir compte de ces orientations et intentions;
 - d'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et au règlement d'urbanisme de la Ville, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;
 - de demander au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation son avis sur le Projet de règlement modifiant le règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.
-

CE-2020-02-04

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 47.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
